

La "suédoise" veut autoriser les casinos flottants

■ L'accord gouvernemental prévoit de modifier les lois sur les jeux de hasard.

Neuf casinos en Belgique, n'est-ce pas suffisant? Pour les négociateurs de la "suédoise", la réponse est non. Dans l'accord gouvernemental, il est prévu de revoir la loi sur les jeux de hasard en vue de permettre l'existence de onze casinos.

Il y a quatre casinos en Wallonie, autant en Flandre et un à Bruxelles. L'idée serait d'en permettre un de plus en Wallonie et un en Flandre. Il faut savoir qu'Anvers est demandeur de longue date d'un casino: "Des représentants de la Ville étaient déjà venus nous trouver avec une demande dans ce sens il y a dix ans", indique Etienne Marique, président de la Commission des jeux de hasard. Vu que la loi prévoit quatre casinos pour la Flandre, dont les noms sont fixés, il n'y a rien à faire sans modification législative.

Un casino est intéressant pour les finances publiques. Les opérateurs du casino de Bruxelles versent 3 millions d'euros annuels à la Ville et 25 millions d'euros à la Région. Pour Dinant, c'est un peu plus de 100 000 euros.

De plus, les joueurs anversoïis ne se déplacent pas à Bruxelles, mais plutôt à Breda, à 15 km, mais au-delà de la frontière, décrypte M. Marique. Encore faut-il qu'un concessionnaire se présente en cas d'appel. Les autorités anversoïises y croient.

Pour la Wallonie, l'ouverture d'un casino reste peu probable même si, il y a quelques années, un promoteur avait songé au site de la Grand Poste à Liège. Mais il n'était même pas soutenu par la Ville. Il y a eu des demandes – mais sans rien de concret – pour la région d'Eupen.

Actuellement tous les casinos sont en perte depuis deux ans en Flandre et depuis quatre ans en Wallonie. "Il faut que les conditions soient favorables pour pouvoir exploiter un casino. Actuellement, le système favorise plutôt de jouer chez soi sur Internet plutôt que d'aller dans un casino. Il faut réfléchir aux modalités d'exploitation tout en maintenant une

sérieuse canalisation", réfléchit M. Marique. Et de relever que le nom du joueur qui joue 10 000 euros à Breda est inscrit dans un carnet pour des vérifications en cas d'enquête pour blanchiment. En Belgique, la CTIF est prévenue d'office et la police débarquera chez le joueur dans le mois.

La croisière s'amuse

Un deuxième point prévoit de permettre aux navires de croisière internationaux équipés d'un casino de l'exploiter dans les eaux territoriales jusqu'à ce qu'ils mouillent l'ancre dans le port. Là encore, la demande vient... d'Anvers.

Car les croisiéristes, à qui rapporte le casino, en font une condition pour accoster. Anvers ne peut donc attirer ces navires qui préfèrent Amsterdam, Rotterdam ou Copenhague. Or, les 3 000 passagers de ces monstres marins dépensent en moyenne 100 euros lorsqu'ils débarquent. Le calcul est vite fait.

Jacques Laruelle

Anvers ne peut attirer les croisières avec casino qui préfèrent donc Amsterdam, Rotterdam ou Copenhague.